








DIFFERENTS STRUCTURES D HEBERGEMENTS pour Personnes âgées

STRUCTURE	DEFINITION	CONDITION AGE	AIDES FINANCIERES
 Etablissement d'Hébergement Pour personnes Agées Dépendantes EHPAD	Les Ehpads sont des établissements médicalisés, et ils disposent 24 heures sur 24 d'une équipe soignante chargée d'assurer les soins nécessaires à chaque résident en fonction de sa situation personnelle. Un médecin coordonnateur, qui peut être un généraliste ou un gériatre, assure la coordination et la formation des différents professionnels intervenant auprès des résidents afin de garantir la qualité et la continuité des soins.	Personne de plus de 60 ans si moins de 60 ans (demander une dérogation au CD)	APA Aide sociale Aide au logement (par la CAF)
 Hébergement Temporaire	L'hébergement temporaire est indiqué en cas d'absence des proches, de sortie d'hospitalisation, de travaux dans le logement de la personne âgée, etc. Il peut aussi permettre à une personne âgée de se familiariser avec une maison de retraite et de voir si elle lui convient ou non avant de s'y installer définitivement.	personne de plus de 60 ans C'est un accueil organisé et à durée limitée (trois mois)	APA
 Accueil de Jour	L'accueil de jour est destiné à des personnes vivant à domicile. Il permet de les accueillir pour une période allant d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine. L'accueil de jour permet également aux aidants de la personne âgée de profiter de moments de répit. Certains accueils de jour s'adressent plus particulièrement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés		APA Caisse de retraite
 Accueil familial	L'accueil familial est un dispositif permettant à une personne âgée ou handicapée, moyennant rémunération, d'être accueillie au domicile d'un accueillant familial. La personne accueillie signe avec l'accueillant familial un contrat d'accueil fixant les conditions matérielles, humaines et financières de l'accueil. Outre l'hébergement, il prend en charge les repas, le ménage, les courses et les activités de la personne accueillie	Tout âge	APA PCH APL
 Résidence Services Séniors	Dans les résidences services, comme dans les foyers-logements, les personnes âgées vivent dans un logement indépendant et peuvent choisir de bénéficier de services collectifs. Les résidences services seniors s'adressent à des personnes âgées autonomes, valides et semi-valides de plus de 60 ans, qui désirent vivre en appartement ou en maison, tout en profitant de la convivialité et de la sécurité assurées par les équipes en place. les personnes âgées vivent dans un logement indépendant et peuvent choisir de bénéficier de services collectifs	Personne de plus de 60 ans	APA Aide au logement (par la CAF)
 Résidence Autonomie	Les Résidences Autonomie sont des établissements qui proposent des logements adaptés au vieillissement sans incapacité. Les résidents louent un studio ou un deux-pièces vide, ce qui leur permet de conserver une indépendance de vie, et peuvent par ailleurs bénéficier de services collectifs dont l'usage reste facultatif : restauration, infirmerie, blanchissage, permanence nocturne Ils ne sont pas médicalisés. Les dépenses liées à l'usage de services annexes facultatifs seront à votre charge les personnes âgées vivent dans un logement indépendant et peuvent choisir de bénéficier de services collectifs	Personne de plus de 60 ans	APA Aide au logement (par la CAF)
 Les Maisons d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (Marpa)	Les Marpa sont des maisons de retraite implantées en milieu rural. Les Marpa proposent des logements à usage privatif et des espaces de vie collectifs Elles accueillent des seniors autonomes ou en légère perte d'autonomie. elles ont pour but de permettre aux personnes âgées issues de milieu rural de continuer à vivre dans leur environnement familial Les Marpa accueillent aussi bien des personnes valides que des personnes en légère perte d'autonomie	Personne de plus de 60 ans	APA Aide au logement (par la CAF)